Appel de projets de Pfizer – Subventions pour l'amélioration de la qualité

Combler les lacunes dans le dépistage des mutations des gènes HRR (Homologous Recombination Repair) chez les patients atteints d'un cancer de la prostate

Programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours – avec évaluation par un comité d'experts

Aperçu

Ce programme de subventions offertes dans le cadre d'un concours cherche à améliorer le dépistage des mutations dans les gènes impliqués dans la réparation de l'ADN par recombinaison homologue (Homologous Recombination Repair, HRR) chez les patients canadiens atteints d'un cancer de la prostate.

Portée géographique

Canada

Types de projets et domaines d'intérêt

Les candidats doivent présenter des propositions qui apportent des solutions pour l'expansion du dépistage des mutations des gènes HRR chez les patients canadiens atteints d'un cancer de la prostate. Idéalement, ces projets auront des répercussions à court terme et viseront à combler les domaines avec de grandes lacunes. Cela peut comprendre, mais n'est pas limité à :

- la mise au point de solutions qui permettraient de réduire les inégalités dans l'accès aux tests de dépistage des mutations des gènes HRR dans les régions ou les populations qui sont actuellement mal desservies;
- la mise au point de solutions pour le dépistage précoce des mutations des gènes HRR chez les patients atteints d'un cancer de la prostate sensible à la castration métastatique (CPSCm);
- la mise au point de solutions ciblant d'importants domaines d'inefficacité ou d'autres problèmes liés au dépistage des mutations des gènes HRR (quelque soit l'étape, depuis la requête d'analyse jusqu'à la communication des résultats);
- la mise au point de solutions permettant de mesurer l'évolution et la performance du dépistage des mutations des gènes HRR dans la pratique en contexte réel au Canada, comparativement aux recommandations des lignes directrices actuelles.

Étape importante

Date d'échéance des propositions : Jeudi 2 Mai 2024

Fourchette de financement

- Les projets individuels dont le montant demandé ne dépasse pas 100 000 $ CA seront évalués.
- Le budget total réservé au présent appel de projets est évalué à 200 000 $ CA.

Pfizer

I. Admissibilité

Portée géographique

- Canada

Critères d'admissibilité

- Seules les organisations sont admissibles à la subvention; les personnes et les groupes de pratiques médicales appartenant à un médecin sont donc exclus.
- Les organisations suivantes peuvent déposer leur candidature : établissements d'enseignement en médecine, en soins infirmiers, dans le domaine de la santé connexe et/ou de la pharmacie; établissements de soins de santé (petits ou grands); organisations professionnelles; organismes gouvernementaux; et autres entités dont la mission est liée à l'amélioration des soins de santé.
- On encourage la collaboration interne (p. ex., entre les services ou les professionnels d'un même établissement), ainsi qu'entre différents établissements, organismes ou associations. Notez que toutes les entités devront jouer un rôle pertinent, et que l'organisation postulante devra jouer un rôle clé dans le projet.
- Le demandeur doit être le chef de projet/l'investigateur principal ou un représentant autorisé de cette personne (p. ex., coordonnateur de la recherche/de la subvention du chef de projet/de l'investigateur principal).
- Le chef de projet/l'investigateur principal doit être un employé ou un fournisseur indépendant de l'organisation postulante.
- L'organisation postulante doit être légalement habilitée à recevoir une subvention directement de Pfizer International, LLC.

II. Exigences

Date de l'appel de projets

- Mardi 20 Février 2024

Domaine clinique

- Oncologie – Appareil génito-urinaire – Prostate

Champ d'intérêt particulier lié au présent appel de projets

- Les candidats doivent soumettre des projets apportant des solutions pour l'expansion du dépistage des mutations des gènes HRR chez les patients canadiens atteints d'un cancer de la prostate. Les projets qui auront des répercussions à court terme, qui viseront à combler des domaines avec de grandes lacunes, qui favoriseront le dépistage précoce, qui pourront bénéficier aux pratiques cliniques communautaires ou qui impliqueront des collaborations entre plusieurs établissements seront privilégiés. Cela peut comprendre, mais n'est pas limité à :
  - la mise au point de solutions qui permettraient de réduire les inégalités dans l'accès aux tests de dépistage des mutations des gènes HRR dans les régions ou les populations qui sont actuellement mal desservies;
  - la mise au point de solutions pour le dépistage précoce des mutations des gènes HRR chez les patients atteints d'un cancer de la prostate sensible à la castration métastatique (CPSCm);
  - la mise au point de solutions ciblant d'importants domaines d'inefficacité ou d'autres problèmes liés au dépistage des mutations des gènes HRR (quelque soit l'étape, depuis la requête d'analyse jusqu'à la communication des résultats);

    - la mise au point de solutions permettant de mesurer l'évolution et la performance du dépistage des mutations des gènes HRR dans la pratique en contexte réel au Canada, comparativement aux recommandations des lignes directrices actuelles.
- Les candidats sont encouragés à inclure dans leur proposition de projet d'amélioration de la qualité leur plan de diffusion des conclusions de leur projet, par exemple par voie d'abrégé de conférence, de publication dans une revue à comité de lecture, etc.
- Nous nous attendons à ce que les projets soient de nature factuelle et que les interventions proposées respectent les principes scientifiques généralement acceptés. Durant l'examen des propositions, le résultat escompté du projet sera soigneusement évalué. S'il est déterminé que le résultat escompté est approprié compte tenu de l'objectif du projet, ce dernier sera inclus dans les projets les plus susceptibles d'avoir une incidence directe sur les soins des patients et donc considéré en priorité. Pour les projets qui comportent un élément éducatif, consultez ce lien (en anglais) pour de plus amples renseignements sur les principes d'apprentissage et de modification de la pratique à l'intention des professionnels de la santé.
- Un intérêt particulier sera accordé aux propositions faisant appel à des changements systémiques. Bien que les activités éducatives offertes aux professionnels de la santé et aux patients puissent être des composantes appropriées des projets proposés, les propositions énonçant clairement des changements systémiques auront priorité.

Il n'est pas dans notre intention de financer des projets de recherche clinique. Les projets qui ont pour but d'évaluer l'efficacité de nouveaux agents thérapeutiques ou diagnostiques ne seront pas évalués.

Auditoire cible

- Les pathologistes, les oncologues médicaux, les urologues, les radio-oncologues, et tous les autres professionnels de la santé qui participent à la prise en charge de patients atteints d'un cancer de la prostate.
- Les patients atteints d'un cancer de la prostate et leurs aidants.

Aperçu du fardeau de la maladie

- Au Canada, le cancer de la prostate est le type de cancer le plus fréquent chez les hommes et il compte pour 20 % de tous les nouveaux cas de cancer diagnostiqués. Il s'agit de la troisième cause de décès attribuable au cancer chez les hommes canadiens. La médiane du taux de survie à cinq ans chez les patients atteints d'un cancer de la prostate avancé est de 30 % (Yip, et al., Can Urol Assoc J. Oct 2023; 17(10): 326–336; Saad, et al., Can Urol Assoc J. Oct 2021; 15(10): 353–358). Environ le quart des patients atteints d'un cancer de la prostate avancé sont porteurs de mutations dans les gènes qui interviennent directement ou indirectement dans la réparation de l'ADN par recombinaison homologue (HRR), notamment les gènes BRCA1 ou BRCA2. Ces mutations peuvent sensibiliser les tumeurs aux traitements par un inhibiteur de poly(ADP-ribose)polymérase (PARP) (Fizazi, et al., Nat Med. 2024; 30(1): 257–264). Le dépistage génétique en cancer de la prostate est en voie de devenir la norme de soins, car il peut fournir des renseignements clés pour la prise en charge clinique de même qu'une compréhension essentielle des risques de cancer familial (Rendon, et al., Can Urol Assoc J 2023;17(10):314-25). Un grand nombre de médecins canadiens reconnaissent les bénéfices du dépistage des mutations des gènes HRR tant germinales que somatiques, et pourtant, l'accès aux tests de dépistage reste difficile et il varie grandement d'une pratique et d'une spécialité à l'autre (Yip, et al., Can Urol Assoc J. Oct 2023; 17(10): 326–336).

Montant approximatif prévu des subventions

- Les projets individuels dont le montant demandé ne dépasse pas 100 000 $ CA seront évalués. Le budget total réservé au présent appel de projets est évalué à 200 000 $ CA.
- Les montants des bourses comprennent les coûts directs, les frais généraux institutionnels (plafonnés à 28 % conformément à la politique de Pfizer) et les coûts indirects.
- Le montant de la subvention que Pfizer est prête à accorder à un projet donné dépendra de l'examen du comité d'évaluation d'experts et des coûts prévus. Le montant sera énoncé clairement dans la notification d'approbation.

Dates importantes

- Date de l'appel de projets : Mardi 20 Février 2024
- Date d'échéance des propositions complètes : **Jeudi 2 Mai 2024**
  - Veuillez noter que la date limite est à 23 h 59, heure normale de l'Est (c.-à-d. heure de New York, GMT -5).
- Examen des propositions complètes par le comité d'experts : Mai-Juin 2024
- Date prévue de notification des propositions complètes acceptées : D'ici au Mardi 25 Juin 2024
- Les subventions seront remises une fois la lettre d'entente dûment signée et après réception du protocole final, des documents attestant l'approbation du comité d'examen de l'établissement (CEE) ou d'un comité d'éthique indépendant (CEI), de l'approbation réglementaire (s'il y a lieu), et des exemptions ou renonciations applicables.

Présentation de la proposition

Remarque : Veuillez lire attentivement la présente section, car les demandes présentées sans respect des instructions qui y figurent ne seront pas acceptées et seront annulées.

- Rendez-vous sur www.cybergrants.com/pfizer/QI (en anglais) et ouvrez une session. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « *Create your password* » (Créer un mot de passe). *[Remarque : Il existe des portails distincts pour chaque type de demande de subvention. Assurez-vous d'utiliser l'URL ci-haut.]*
- Cliquez sur le bouton *« Start a New Quality Improvement Application »* (Ouvrir une nouvelle demande de subvention pour l'amélioration de la qualité).
- Dans la demande :
  - À la question « *Competitive Grant?* » (Subvention décernée dans le cadre d'un concours?), répondez « *Yes* » (Oui).
  - Choisissez le nom du programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours suivant : **2024 Oncology CAN HRRm Testing QI**
  - Sélectionnez le champ d'intérêt principal suivant : **Oncology – Genitourinary – QI**
- Exigences relatives à la présentation de la proposition :

  Remplissez toutes les sections requises dans le formulaire de demande en ligne et téléversez votre proposition de projet (voir l'annexe) dans le champ « *Full Proposal Submission* » (Proposition complète de projet).
- En cas de problème technique avec le site Web, cliquez sur le lien « *Technical Questions* » (Questions d'ordre technique) apparaissant au bas de la page.

AVIS IMPORTANT : Sachez que les propositions soumises après la date limite ne seront pas examinées.

Questions

- Pour toute question au sujet de cet appel de projets, veuillez écrire à la personne responsable de la subvention, Lori Carpenter (Lori.Carpenter@pfizer.com) en indiquant dans le champ objet « *Closing the HRRm Testing Gap in Prostate Cancer Patients 20 February 2024* »

Entente relative à la subvention

- Si une subvention vous est accordée, votre établissement devra signer une entente écrite avec Pfizer. Cliquez ici pour consulter les principales modalités de l'entente.
- Aux termes du présent programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours de Pfizer, les modifications apportées aux ententes relatives à une subvention ne feront pas l'objet d'un examen, sauf s'il existe un conflit réel entre le droit applicable et les modalités de l'entente relative à une subvention pertinente. Le candidat est encouragé à communiquer les principales modalités à son avocat pour approbation avant de présenter une proposition.
- Sauf si la loi applicable l'interdit et, dans tous les cas, sous réserve d'examen par les Affaires juridiques de Pfizer, le montant de la subvention ne peut être versé qu'à l'organisation bénéficiaire.

Processus d'examen et d'approbation

- Les demandes de subventions reçues dans le cadre d'un appel de projets seront examinées par un comité d'évaluation d'experts qui prendra une décision finale à cet égard.
- Les comités sont formés de professionnels de la communauté médicale titulaires de diplômes d'études supérieures et possédant une expertise dans certains domaines cliniques en particulier ou concernant les besoins particuliers d'une région géographique ou d'un groupe d'apprenants, ou encore en recherche, en développement professionnel continu ou en amélioration de la qualité.

Mécanisme de notification des candidats

- Tous les candidats seront informés par courriel au plus tard à la date mentionnée ci-dessus.
- On leur demandera peut-être de fournir des précisions durant la période de sélection.

À propos de l'organisation mondiale des subventions médicales de Pfizer

Le programme de l'organisation mondiale des subventions médicales de Pfizer appuie les initiatives indépendantes de la communauté en matière de santé mondiale (p. ex. recherche, amélioration de la qualité ou éducation) destinées à améliorer les résultats des patients dans les domaines où on observe un besoin médical non comblé qui concorde avec les stratégies d'ordre médical ou scientifique de Pfizer.

Le programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours de cette organisation de Pfizer comporte un appel de projets affiché publiquement qui fournit des renseignements détaillés sur un champ d'intérêt particulier et les dates limites d'examen et d'approbation et fait appel à un comité d'experts qui prendra une décision finale à cet égard. Les organisations sont invitées à soumettre un projet qui vise à combler les lacunes dans la pratique, comme indiqué dans l'appel de projets.

Pour toutes les subventions destinées à l'amélioration de la qualité, le demandeur (et en fin de compte le bénéficiaire) est responsable de la conception, de la mise en œuvre et de la réalisation de l'initiative indépendante financée par la subvention. Pfizer ne doit en aucun cas participer à un quelconque aspect de l'élaboration du projet, ni à la réalisation ou à la surveillance du programme d'amélioration de la qualité.

Annexe

Exigences particulières pour une demande de subvention dans le cadre d'un appel de projets

Pour être acceptées, les demandes doivent être soumises en ligne en utilisant le portail dont l'adresse URL est indiquée dans la section « Présentation de proposition ». Les projets doivent être présentés à simple interligne avec la police de caractères Calibri de 12 points et des marges de 1 pouce. Il est à noter que le nombre limite de pages est de 15, exclusion faite des références. Avant de téléverser votre proposition complète, assurez-vous qu'elle comprend les éléments suivants :

Buts et objectifs

- Décrivez brièvement le but général de votre projet. Expliquez aussi le lien entre ce but et le domaine d'intérêt de l'appel de projets, et avec les objectifs visés par l'organisation.
- Énumérez les objectifs généraux que vous prévoyez atteindre dans le cadre de votre projet aussi bien en matière d'apprentissage qu'en ce qui a trait aux résultats escomptés. Les objectifs doivent préciser l'auditoire cible et les résultats que vous prévoyez obtenir en mettant en œuvre votre projet.

Évaluation du besoin énoncé pour ce projet

- Veuillez fournir un résumé des données quantitatives de base, des critères de mesure initiaux (p. ex., critères de qualité) ou des données initiales du projet (en citant les données sur les analyses des lacunes ou les données pertinentes sur les patients qui renseignent sur les objectifs cités) pour votre région cible. Précisez également la source des données et la méthode de collecte utilisée. Décrivez comment les données ont été analysées pour déterminer l'existence d'une lacune. Si vous n'avez pas encore été en mesure d'effectuer une analyse complète de ce point, veuillez inclure une description du plan qui vous permettra d'obtenir ces renseignements.

Auditoire cible

- Décrivez le ou les auditoires cibles pour votre projet. Indiquez également à qui profiteront directement, selon vous, les résultats de votre projet. Décrivez la taille de la population ciblée de même que la taille de votre échantillon.

Structure et méthodes du projet

- Décrivez le projet prévu et expliquez comment il comblera le besoin déterminé.
- Si vos méthodes comprennent des activités éducatives, veuillez décrire brièvement leur sujet et leur format.

Innovation

- Expliquez les mesures prises pour vous assurer que votre projet est original et ne copie pas d'autres projets ou documents qui existent déjà.
- Décrivez comment votre projet s'inspire de travaux existants, de projets pilotes ou de projets en cours qui ont été conçus par votre établissement ou d'autres établissements liés à votre projet.

Évaluation et résultats

- Pour ce qui est des critères utilisés pour l'évaluation du besoin lié à votre projet, décrivez comment vous déterminerez si les lacunes dans la pratique professionnelle ont été comblées pour le groupe cible. Décrivez comment vous prévoyez recueillir et analyser les données.
- Indiquez l'ampleur des changements découlant de votre projet que vous prévoyez pour votre auditoire cible.
- Décrivez comment les résultats de votre projet seront diffusés à un large public.

Calendrier prévu

- Veuillez fournir le calendrier prévu de votre projet, y compris ses dates de début et de fin.

Renseignements additionnels

- Si vous estimez que vous devez communiquer des renseignements additionnels à Pfizer concernant l'importance de ce projet, veuillez les résumer ici.

Renseignements sur l'organisation

- Décrivez les attributs des établissements/organisations/associations qui soutiendront et faciliteront l'exécution et le leadership de votre projet. Décrivez le rôle précis de chaque partenaire du projet proposé.

Renseignements sur le budget

- Le budget demandé doit être exprimé en dollars canadiens ($ CA).
- Pour estimer votre budget, veuillez garder à l'esprit les éléments suivants :
  - Des frais organisationnels généraux comme les assurances, le chauffage, l'éclairage, le loyer et l'entretien du bâtiment peuvent être inclus au titre des frais généraux institutionnels.
  - Pfizer n'accorde pas de financement pour l'achat de biens d'équipement (dépenses d'infrastructure, p. ex. équipement, achat de logiciels ou de licences de logiciels, technologie ou matériaux).
  - Les réactifs, les produits consommables et la location d'équipement pendant la durée du projet sont acceptables et peuvent être inclus au budget du projet. Cependant, la proposition doit inclure un plan de viabilité précisant la façon dont ces coûts seront couverts au-delà de la durée de la subvention.
  - Les subventions octroyées par l'intermédiaire de l'organisation mondiale des subventions médicales ne peuvent être utilisées pour acheter des agents thérapeutiques de Pfizer (sur ordonnance ou en vente libre).
- Pfizer impose à l'échelle mondiale un taux de frais généraux maximum autorisé de 28 % pour les études et les projets indépendants. Veuillez cliquer ici pour en savoir plus.